

« Besoin d'une aide financière du lycée ? »

(Fonds Social Lycéen)



HORAIRE BUREAU ASSISTANTE SOCIALE

LUNDI-MARDI : 12h30-15h

MERCREDI ou JEUDI : 8h-11h

Documents justificatifs à fournir au bureau de l'assistante sociale

Si vous souhaitez une aide du Fond Social Lycéen concernant les fournitures scolaires, les livres, la cantine et l'internat, demander un rendez-vous au **410106** ou ehisquin@ac-noumea.nc

N°	INTITULES DES PIÈCES À FOURNIR LORS DU RDV <u>Ne pas envoyer pas mail</u>	✓
1	Carte assuré CAFAT et/ou Aide médicale et/ou Mutuelle	
2	Facture Eau	
3	Facture EEC	
4	Facture Transport	
5	3 dernières quittances de loyer	
6	Tableaux de prélèvements crédits voiture ou autres	
7	Relevés d'assurances	
8	3 derniers bulletins de paie ou 6 derniers mois de revenus si patenté	
9	Pension alimentaire	
10	Allocations familiales	
11	Pension ou indemnité ou allocation chômage	
12	3 derniers relevés de comptes (tous les comptes du foyer)	

REMARQUES :

- Ne pas déposer vos justificatifs dans un autre bureau que celui de l'assistante sociale située au pôle infirmerie. **Votre demande d'aide financière ne sera pas traitée sans rdv avec l'assistante sociale.**
- Pour la rentrée 2025, vous pouvez venir du **02/12/24 au 12/12/24** et à partir du **10/02/25**, **sauf pour les nouvelles inscriptions et les classes de 2nde**. Pour les nouveaux élèves il sera nécessaire d'attendre l'enregistrement de votre enfant sur la plateforme informatique courant février.